

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[123_Lettres de membres de l'Académie des sciences morales et politiques : 1839-1859](#)[Item](#)[\[Paris\], le 2 janvier 1856, Charles Lucas à François Guizot](#)

[Paris], le 2 janvier 1856, Charles Lucas à François Guizot

Auteurs : Lucas, Charles (1803-1889)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie \(élections\)](#), [Académie des sciences morales et politiques](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Portrait \(Guizot\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1856-01-02

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote5, AN : 163 MI 42 AP 123 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Lucas, Charles (1803-1889), [Paris], le 2 janvier 1856, Charles Lucas à François Guizot, 1856-01-02

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5502>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 05/05/2024

2 Janvier 1846

Monsieur le très illustre Compagnon,

plusieurs membres de l'Académie avaient pensé qu'il serait bon que chaque section à son tour fut représentée par l'un de ses membres au fauteuil de la présidence; qu'ainsi ce qui se passa pour l'Institut présider alternativement par un membre de chaque Académie fut également pratiqué au sein de chaque Académie, alternativement présider par un membre de chaque section. Ils avaient encore pensé qu'aucun de ces deux seconds fût à la présidence les membres qui y avaient été les premiers désignés par leur illustration, ou admettent ceux qui n'y avaient pas encore été appelés autrement l'Académie se diviserait en deux classes, celle des présidents et celle des prétendants.

C'est cet ordre d'idées qui avait désigné mon nom à plusieurs confrères, au double point de vue de l'ancienneté de ma nomination et du temps écoulé, depuis que la section de Morale n'a été représentée à la présidence de l'Académie.

Le nombre des membres qui, lors des motifs qui se présentaient, lors par sympathie bienveillante, avaient fait connaître leurs dispositions favorables à ma candidature, paraissait en offrir le succès; mais un honorable confrère dont le suffrage m'était promis, mais qui parait que vous aviez déclaré que vous voteriez volontiers avec tous vos amis pour M. le Comte Portalis, cette déclaration m'a révélé immédiatement la possibilité d'atteindre le résultat le plus désirable pour l'Académie, celui d'une unanimité des votes pour la présidence, qui préparerait d'ailleurs une base au sein de l'Académie le terrain à l'espérance de formation pour atteindre ce but, unanimité mon nom ne pouvant être le moyen, et ne devant pas offrir même de devenir l'obstacle, j'ai pris la résolution immédiate de renvoyer mes confrères et amis

M^r Guizot membre de l'Institut

qui avais bien voulu me promettre leur suffrage en
engrâmant l'attention de contribuer par la venue à cette
unanimité que l'Académie, j'en suis convaincu, sera heureuse
d'accorder à son vénérable doyen.

Vous, Monsieur ce très illustre confrère, qui fûtes
mon maître et dont je compare précieusement encore les
lécçons d'histoire, recueillies sur les bords de l'Elbe; vous,
qui plus tard étiez mon juge au concours de la Société de
la morale chrétienne qui me valut, depuis cette époque,
votre constante bienveillance; vous qui m'avez fait ce que
je fais, en créant pour moi à l'École de Saint, l'inspection
générale des prisons de France, non pas comme une place
que l'on donne, mais comme une grande mission que Votre
lettre offrait me chargeant de remplir; vous enfin qui étiez au
sein de l'Académie l'homme au quel j'étois le plus, et qui
m'inspire pour sa personne les sentiments de la plus vive
gratitude, et pour son talent, ceux de la plus haute admiration;
je crains que vous n'ayez pu croire à un manque d'égards
et de reconnaissance de ma part, en me voyant m'abstenir
de vous adresser au sujet de la candidature qui je viens de
retirer.

Je vous le dirai en toute franchise, depuis l'époque
où une question d'élection a divisé l'Académie, vous
m'avez tenuigé une froideur dont je ne puis m'expliquer
la persistance prolongée. Vous si indulgent, si obligeant
pour des hommes qui vous ont tant attaqué, pour que
cette froideur à l'égard de celui dont on ne pourrait citer
ni une ligne, ni un mot, où il se soit jamais écarté des
sentiments de la reconnaissance qu'il vous doit et de ceux
de la haute estime qu'il professe pour votre talent.
Surhomme acclamé plus que pour ses convictions politiques,
et surtout ses votes. A moi qui n'ai jamais été

un homme politique, et m'espérons sans être au fond en désaccord
bien sérieux avec vous sur les principes du gouvernement républicain.
Mais, de ne pas croire à leur efficacité présente pour combattre
le danger du socialisme. Mais vous, le glorieux représentant
de ces principes en France, vous avez grandi dans l'éthique de
tous, par votre fidélité à une doctrine qui fait le honneur de
votre vie.

Et si j'ai pas aussi de mon côté montré une fidélité à
la réforme pénitentiaire pour laquelle vous m'avez appelé
à l'inspiration générale : Vous m'avez officiellement en 1830,
c'est-à-dire une fonction qu'une mission que je vous confie.
Cette réforme n'est-elle pas de la persévérance mission de ma vie ?
Lorsque vous avez été si long temps au pouvoir, ce que votre
bienveillance m'a tant appris, vous n'avez jamais exprimé le
désir de déserter cette mission et d'exprimer d'autre ambition que
celle de la remplir. Et dans peu d'années, lorsque le moment de ma
rémission sera venu, où quitterai-je mon droit de présenter, avec
les pères à l'abbaye, l'état comparé des prisons en France à
l'époque de mon entrée dans l'administration et à celle de
ma sortie, si ce n'est dans la mission officielle que j'en reviens
de vous, et en faitant ainsi remonter jusqu'à vous les
services que j'en ai rendus.

Vous savez maintenant les motifs que
m'ont suggérés de m'adresser à vous, et j'espère qu'après
avoir lu cette lettre, vous n'attribuerez pas à un sentiment
affaibli de ma reconnaissance le silence que j'ai cru devoir
garder à votre égard.

Veuillez agréer
Mon très et très illustre confrère
L'affection de mes sentiments les plus dévoués
et les plus reconnaissants Ch. Guizot

J'ai voulu de vous dire que j'ai fait part de ma résolution
à M^{re} la baronne qui a écrit ^{me} pas un mot de bienveillance
exprimant l'intention de m'honorer de son suffrage, et qu'il a bien
voulu agréer les motifs qui me déterminaient à lui
donner le mien.